



DECISIONS DU CONSEIL DU 4 FEVRIER

VOTE DU BUDGET 2013

Face au contexte économique national difficile, la CREA adoptera une stratégie à la fois prudente et offensive. Avec une base financière solide, elle poursuit un important programme d'investissement et de développement, renforcera les services aux habitants, sans augmenter les impôts et taxes sur les habitants et les entreprises.

UN BUDGET DE 650 MILLIONS D'EUROS

Le budget 2013 s'établit autour de 650 millions d'euros (740 millions d'euros en 2012 mais il s'agissait d'un budget exceptionnel avec notamment l'acquisition des rames de métro). **Au cœur de ce budget global, l'investissement 2013 s'élève à 190 millions d'euros, faisant de la CREA un investisseur public de tout premier ordre, qui contribue à soutenir l'activité économique du territoire.**

Il est proposé de ne pas modifier les taux d'imposition en 2013 ni sur les ménages ni sur les entreprises. La dette de la CREA restera stable, autour de 213 millions d'euros.

UN CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL DIFFICILE

L'année 2012 a été marquée par la poursuite de la crise et la dégradation de la zone euro. En France, la crise a accentué les déséquilibres de l'économie avec un creusement du déficit extérieur et la hausse du chômage.

Concernant le budget de l'Etat, le projet de loi de finances de 2013 s'inscrit dans une stratégie de redressement des finances publiques et de retour à l'équilibre avec, à partir de 2014, la réduction de la dette publique. L'effort de maîtrise de la dépense sera partagé entre tous les acteurs (Etat, administrations sociales et collectivités territoriales). Les aides de l'Etat aux collectivités devraient se stabiliser en 2013 et diminuer en 2014. La prudence reste donc de mise.

LES GRANDS PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE LA CREA

- **Attractivité, innovation, développement économique, emploi**

Les actions 2013 de développement du territoire visent à renforcer l'attractivité économique, culturelle et sociale pour conforter la CREA en tant que pôle d'attractivité métropolitain majeur.

• **les CREAparcs** : les travaux d'aménagement des parcs d'activité spécialisés dans des domaines porteurs (santé, logistique, éco-construction...) se poursuivront sur la vente Olivier, Seine Sud, la

Plaine de la Ronce, la zone Gargantua de St Pierre de Varengueville. Sur Seine-Sud, les sites Isover et la Sablonnière devraient être opérationnels à court-terme.



- **les CREApôles** : L'aide aux entreprises sera favorisée par l'implantation de nouvelles pépinières ou hôtels d'entreprises (le Clos Allard à Caudebec-lès-Elbeuf et Seine Innopolis à petit-Quevilly dédiée aux Technologies de l'Information et de la Communication ouvriront en septembre 2013, Seine Ecopolis spécialisée dans l'éco-construction ouvrira en janvier 2014 à Saint-Etienne-du-Rouvray)

En 2013, la CREA mettra en place un fonds de prêt d'honneur aux activités innovantes et accompagnera l'implantation de nouveaux centres de formation supérieure dont la création d'un Confucius Institute en partenariat avec l'université de Nankai à Tianjin.



- **Plan CREA'venir** : le plan de soutien de la CREA à la mobilité électrique se poursuit. De nouvelles bornes seront installées dans les parkings relais, sur les sites des pépinières et hôtels d'entreprises, dans les autres centres urbains comme Elbeuf. La CREA réfléchit avec la Région à la mise en place d'un système d'aide à l'implantation de coffrets de charge dans les parkings privés des entreprises. La CREA

souhaite également parvenir à terme à un taux de 50% de véhicules électriques dans sa flotte de véhicules légers et fera l'acquisition en 2013 de 8 nouveaux véhicules électriques.

- **Tourisme** : extension du port de plaisance, gestion et promotion des chemins de randonnée, aménagement d'aires de campings-cars seront au programme 2013

- **Culture** : l'année 2013 sera particulièrement riche avec la 2^e édition du festival Normandie Impressionniste, le nouveau son et lumière cathédrale, l'Armada, le début des travaux de l'histoirel Jeanne d'Arc, la construction de la salle jeune public à Saint-Pierre-lès-Elbeuf et l'école de musique et de danse à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, les fonds de concours pour le Théâtre des arts de Rouen et le centre Marc Sangnier à Mont-Saint-Aignan.

- **Sports** : début des travaux du dojo à Caudebec-lès-Elbeuf et soutien aux clubs sportifs. Le Kindarena proposera toujours une programmation sportive riche d'événements locaux, nationaux et internationaux.

- **Aménagement**

Le projet d'aménagement du parc ces Bruyères sera enclenché avec le lancement d'un appel à idées. L'aménagement de l'éco-quartier Flaubert se poursuivra. Les premiers aménagements sur les quais rive gauche verront le jour pour l'Armada. Entre le pont Guillaume le Conquérant et la pointe de la presqu'île Rollet, une promenade de 2 kilomètres le long de la Seine sera réalisée. Les anciens rails et pavés seront conservés afin de rappeler le passé industriel du site. L'espace autour et à l'arrière des hangars sera davantage consacré à la détente et aux jeux (terrains de pétanque, bancs...). En lien avec le passé du site autrefois strié de rails, le « jardin des rails » permettra également de mettre en œuvre des techniques alternatives de gestion des eaux. Ces aménagements seront ouverts au public

en journée.

- **Eco-développement**

• **Transports et mobilité** : les transports en commun restent le premier poste budgétaire de la CREA. L'année 2012 a été marquée par un programme d'investissement très important notamment par les acquisitions de rames de métro, de bus et l'amélioration de la ligne 7. Ont été également engagées des dépenses d'urgence pour faire face à la fermeture du pont Mathilde. En 2013, les principales dépenses concerneront les derniers crédits de paiement pour les rames, des nouvelles acquisitions de bus, l'amélioration des lignes de bus et les travaux liés à l'accroissement de la capacité du métro.

Des crédits seront également proposés pour mettre en place, à titre expérimental, un couloir bus dans le bas de la côte de Bonsecours, dès le mois de février. L'accélération des Plans de Déplacements Entreprises est également prévue.

Le plan-vélo 2013 sera principalement consacré en 2013 aux travaux de la boucle de Roumare mais aussi de la liaison entre le pont Corneille et le futur éco-quartier Flaubert, du secteur universitaire à Mont-Saint-Aignan et le long de la vallée de l'Aubette.

• **Déchets** : l'objectif de la CREA est de réduire entre 2010 et 2015 la production de déchets ménagers de 7%. Les investissements concernent également l'installation de colonnes semi-enterrées et enterrées qui se poursuit dans le centre de Rouen.

• **Eau et assainissement** : de nombreux renouvellements des réseaux pour éviter les fuites seront réalisés et de nombreux branchements plomb remplacés. Priorité sera donnée à la qualité de l'eau et à la préservation de cette ressource.

• **Solidarités et logement** : des crédits importants sont prévus afin de contribuer à l'accession à la propriété et à la réhabilitation de logements tant sur le parc privé que public.

LES MOYENS D' ACTIONS DE LA CREA

La mutualisation : la CREA s'engage à optimiser certains coûts et à travailler avec les communes, le Département et la Région pour mettre en place les dispositifs les plus performants possible. Différents axes de travail sont engagés : la mutualisation, les achats groupés ou la création de services communs notamment avec la ville de Rouen concernant la reprographie, la téléphonie, l'archivage. Les dépenses de communication seront diminuées et la gestion du parc automobile optimisée avec une réduction d'énergie à terme de 10% du parc automobile.

Les fonds de concours aux communes, notamment pour les équipements sportifs ou culturels seront gérés dans le cadre d'enveloppes dédiées et selon une programmation pluri-annuelle.

Afin de favoriser l'emploi des jeunes peu ou pas diplômés, la CREA va créer des emplois d'avenir leur permettant d'acquérir une expérience professionnelle solide qu'ils pourront valoriser par la suite sur le marché du travail.

Les autres décisions du Conseil

ECONOMIE

Subvention de 938 500 euros pour l'ADEAR

La stratégie économique de la CREA vise à :

- promouvoir un développement industriel fiable
- relever le pari de l'innovation
- accélérer la dynamique tertiaire
- favoriser une économie solidaire

Pour réaliser ces objectifs, la CREA s'appuie sur l'ADEAR (Agence de Développement Economique de l'Agglomération Rouennaise). Afin d'attirer de nouvelles entreprises, plus particulièrement ciblées santé, numérique et développement durable, l'ADEAR organise des événements économiques de dimension nationale ou internationale et des campagnes de prospection.

L'ADEAR est également chargée de promouvoir le territoire, ses pôles d'excellence (Technopôle du Madrillet, Ecopolis, Rouen Innovation santé, Seine Innopolis...). Elle participe également au réseau des acteurs locaux de la création d'entreprises et du soutien à l'innovation.

L'ADEAR travaille à faire émerger une spécialisation d'excellence dans les activités liées à l'économie verte sur notre territoire. Dans cette optique, elle valorise les compétences « greentechs » du bassin d'emplois rouennais centrées sur la chimie verte, l'éco-mobilité, la valorisation des matières recyclables, la déconstruction et l'écologie industrielle.

EGALITE DES CHANCES ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Plan territorial d'actions

La CREA mène une politique globale de prévention et lutte contre les discriminations, en organisant des manifestations et en élaborant un plan d'actions. Deux diagnostics ont été réalisés afin d'élaborer le plan d'actions :

- diagnostic des discriminations dans l'emploi et la gestion des ressources humaines
- diagnostic des discriminations liées au genre et à l'origine dans l'accès aux études supérieures et aux stages.

Le plan d'actions vise à valoriser et mettre en cohérence des actions existantes portées par les services de la CREA et par des institutions, des entreprises et des associations partenaires. Il a également pour objet de présenter des nouvelles actions de lutte ou de prévention des discriminations, initiées par la CREA et ces mêmes acteurs.

Le plan d'actions sera signé officiellement mercredi 6 février 2013.

SPORT

Subventions sportives 2013

Dans le cadre de sa politique sportive, la CREA accompagne :

- les clubs dont l'équipe première évolue dans un championnat amateur et ou professionnel de division de niveau national en catégorie sénior
- les clubs amateurs et professionnels qui développent le sport auprès des jeunes, notamment en milieu scolaire, les activités d'intégration par le sport des jeunes des quartiers prioritaires et des personnes en situation de handicap
- les sportifs de haut niveau ou les sportifs prometteurs par l'attribution de bourses personnelles à dimension sociale
- les projets d'activités et dispositifs spécifiques d'intérêt intercommunal

Pour l'année 2013, il est proposé les financements suivants :

- 180 000 euros à l'ALCM volley-ball pour son équipe première évoluant en pro B
- 160 000 euros à la SASP SPO Rouen basket pour la mise en œuvre d'une mission d'intérêt général dont les objectifs sont d'aider au développement des clubs de basket du territoire, initier de nouveaux enfants à la pratique du basket et aux valeurs sportives, à travers les associations, maisons de quartier, structures jeunesse de la CREA.
- 60 000 euros à l'association CREA handball pour son équipe première évoluant en championnat national 2^e division
- 35 000 euros à l'association sportive université club (ASRUC) pour ses équipes de haut-niveau en tennis, hockey sur gazon et rugby féminin.
- 24 000 euros à l'USQ pour son équipe évoluant en championnat national
- 14 000 euros à l'UNSS pour la mise en œuvre d'actions dont l'objectif est de favoriser le développement des pratiques sportives chez les jeunes

Par ailleurs, la CREA attribue des bourses personnelles à des sportifs prometteurs ou ayant enregistré des performances de haut niveau. C'est le cas de Salma DJOUBRI en tennis : la CREA lui verse une aide 1200 euros et de Maëva GENE en gymnastique qui reçoit quant à elle une bourse de 600 euros.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, UNIVERSITE, VIE ETUDIANTE

Soutien à la création de plateformes technologiques

Parmi ses nombreuses actions économiques, la CREA vise à renforcer les liens entre les entreprises et la formation/recherche afin de contribuer à la diversification du bassin d'emploi et accompagner les entreprises face aux enjeux économiques et environnementaux. La CREA, suite à des contacts avec le campus CISE, **a décidé de soutenir la création de plateformes technologiques portées par des établissements d'enseignement supérieur et de recherche** et par des structures de transfert de technologie et de connaissance présentes sur le territoire de la CREA. Les critères suivants pourraient être étudiés : développement du chiffre d'affaires, création d'emplois, promotion du territoire de la CREA, soutien d'un pôle de compétitivité ou d'une filière d'excellence, label ou certification, nombre

prévisionnel d'emplois directs créés... Pour soutenir de tels projets, la CREA **alloue un budget annuel de 500 000 euros.**

DEPLACEMENT

Voirie, espaces publics : règlement d'aides

La CREA est compétente pour soutenir les aménagements des entrées et traversées des communes, portées par les communes elles-mêmes. La CREA souhaite mettre en œuvre une politique de soutien cohérente et équitable sur l'ensemble de son territoire, qui répondrait aux objectifs de développement de la CREA, tout en respectant l'identité locale de chaque commune.

Il est proposé que la politique d'aide à l'aménagement de la voirie et des espaces publics de la CREA se développe désormais selon les critères suivants :

- aide aux projets communaux de réalisation d'espaces publics
- aide aux projets de requalification de grands axes de l'agglomération
- aide aux travaux de gros entretiens de voiries intérieures des zones d'activités économiques

Ces aménagements doivent respecter certains critères :

- adéquation des politiques communautaires telles que le développement durable, l'aménagement du territoire, l'attractivité et le développement touristique
- le caractère structurant du projet et son rayonnement intercommunal
- l'antériorité de la demande
- la prise en compte des financements antérieurs versés à la commune par la CREA.

Pour 2013, une enveloppe budgétaire de 2,3 millions d'euros est allouée pour ces projets.

CULTURE

Subvention de 874 000 euros à l'EPCC Cirque-théâtre d'Elbeuf pour l'année 2013

La CREA propose de verser une contribution de 874 000 euros à l'EPCC cirque théâtre d'Elbeuf, équipement de la CREA, pour l'année 2013.

TOURISME

Subvention de 1 123 000 euros à l'office de tourisme Rouen vallée de Seine Normandie

En 2013, l'office de tourisme vallée de Seine Normandie participera de façon conséquente à l'organisation de l'Armada et du festival Normandie Impressionniste : salons, développement de sites internet, accueils de presse, création et commercialisation de produits spécifiques, renforcement de l'accueil, éditions de brochures supplémentaires...

L'office de tourisme a réalisé une communication spécifique (brochure, salons) auprès des opérateurs de croisières maritimes et une application mobile du site Internet a également été lancée.

La subvention accordée par la CREA pour l'année 2013 est identique à celle de 2012 soit 1 123 000 euros.

DECISIONS DU BUREAU

Petites communes

Saint-Jacques-sur-Darnétal : construction d'une salle polyvalente et de spectacles et de locaux annexes

La commune souhaite construire une salle polyvalente et de spectacles, à proximité du centre-bourg afin de favoriser les déplacements à vélo et à pied. Cette nouvelle salle, équipée d'une cuisine, pourra accueillir des spectacles, des réceptions privées, des activités associatives ou communales de danse, théâtre, musique... la CREA propose une aide de 92 680 euros pour la réalisation de cette salle. Pour la réalisation des locaux annexes (sas d'entrée, loges collectives, sanitaires, vestiaires, chaufferie...) la CREA propose une aide financière de 57 164 euros.

Saint-Pierre-de-Varengeville : réhabilitation de l'école maternelle Prévert

La commune a décidé de lancer un programme de réhabilitation de l'école maternelle Prévert, construite dans les années 80 et qui n'a pas fait l'objet de travaux de rénovation. Les travaux ont pour objectif d'atteindre le niveau BBC Rénovation (Bâtiment Basse Consommation). Le pré-diagnostic réalisé par la cellule énergie de la CREA, a permis d'identifier plusieurs pistes qui permettraient une économie d'énergie de 32% sur le bâtiment. La CREA propose une aide financière de 52 709 euros pour ces travaux.

Saint-Aubin-Celloville : travaux de réfection de voirie

La commune va procéder à des travaux de voirie en raison du mauvais état de la rue aux Loups, la rue du Hameau, la rue de la Mare du Moulin et la rue aux fiefs. La CREA propose une aide de 50 262 euros pour ces travaux de sécurité nécessaires.

Moulineaux : Travaux d'éclairage

La commune a décidé de réaliser des travaux d'éclairage des deux terrains sportifs et deux terrains d'entraînement. De même, l'éclairage sera prolongé sur la rue Moguen où de nouvelles habitations ont été construites. Pour ces travaux, la CREA propose d'apporter une aide de 31 069 euros.

Epinay sur Duclair : travaux d'accessibilité de la mairie

La commune a décidé de réaliser des travaux afin de simplifier l'accès de la mairie aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées, avec la création notamment d'une rampe. Des travaux d'isolation (changement de fenêtres, pose de volets roulants, isolation des murs et des plafonds) seront également réalisés. La CREA propose une aide financière de 30 455 euros pour ces travaux.

Saint-Martin-du-Vivier : Construction d'une salle polyvalente à vocation sportive et aménagement des espaces verts

La commune a décidé de construire une salle polyvalente à vocation sportive de 300m² pouvant accueillir différentes activités (gymnastique, tennis de table, cours de danse...). La CREA propose une aide financière de 27690 euros pour cette réalisation. Par ailleurs, une clôture sera posée et les espaces verts aménagés autour de la future salle. Pour cela, la CREA propose une aide de 10 215 euros.

Duclair : réaménagement des anciens locaux du judo club

La commune souhaite que l'association musicale, actuellement installée dans des locaux trop étroits,

puisse s'installer dans les anciens locaux du judo-club. Pour ce faire, des travaux sont nécessaires. La CREA propose d'y participer à hauteur de 9498 euros.

Yville-sur-Seine : Subvention de 7500 euros de la CREA pour la création d'un espace cinéraire

La commune a décidé de procéder aux travaux nécessaires de l'espace cinéraire dans le cimetière communal, pour y aménager un équipement de dispersion des cendres, un columbarium et trois bancs.

Hautot-sur-Seine : travaux de rénovation des murs du cimetière

Pour la rénovation des murs du cimetière d'Hautot-sur-Seine, la CREA propose une aide financière de 5 577 euros.

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Convention de partenariat avec l'AREHN autour du jardinage durable et de l'éco-mobilité

La CREA est adhérente depuis 2000 de l'Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie (AREHN) et l'agence intervient régulièrement en soutien aux actions et projets menés par la CREA. La CREA va mener un partenariat pendant 3 ans avec l'AREHN afin de :

- promouvoir le jardinage durable auprès des habitants (jardins d'agrément, jardins potagers, jardins partagés en pieds d'immeubles). L'objectif est de sensibiliser à la réduction des déchets, à la préservation de la ressource en eau, à la protection de la biodiversité et de créer 5 jardins partagés en pied d'immeuble.
- la sensibilisation des scolaires aux pratiques d'éco-mobilité qui favorise l'évolution comportementale dès le plus jeune âge en faveur des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Soutien de 10 000 euros à la Maison de l'architecture Haute-Normandie pour le Mois de l'architecture

La maison de l'architecture Haute-Normandie organise chaque année, en mars, le mois de l'architecture contemporaine structuré autour de 3 moments forts : une exposition, une conférence et un parcours architectural de découverte et de sensibilisation. Pour 2013, le thème retenu est « L'architecture a de l'allure » et ses moments forts sont consacrés à une visite du Kindarena, une visite de Seine Innopolis, une visite de chantier de Seine Ecolopolis, un parcours rive gauche en chantier. Pour cela, la CREA propose de verser une subvention de 10 000 euros sur les quais à la Maison de l'architecture Haute-Normandie.

Convention partenariale avec l'agence régionale de l'innovation SEINARI

La CREA, l'Agence Régionale de l'Innovation SEINARI et l'ADEAR ont signé début 2012 une convention annuelle de partenariat pour coordonner leurs actions en faveur de la création d'entreprises et de l'innovation. Le travail collectif a permis à la régie des pépinières et hôtels d'entreprises de la CREA, le réseau Seine CREAtion d'obtenir fin novembre le label européen de « Centre européen d'Entreprises et d'Innovations » (CEEI). Dans le cadre de ce label, Seinari, la CCI et l'ADEAR ont décidé de renforcer leurs interventions en faveur des entreprises innovantes :

- développer un accompagnement et un parcours global aux porteurs de projet en phase amont et post-crédation

- partager un programme d'animations métiers et de formations inscrits dans l'offre de services du label
- maintenir un partenariat actif pour sensibiliser les porteurs de projet à l'innovation et détecter les créateurs à potentiel
- participer aux rencontres organisées par SEINARI dont les Rencontres Régionales de l'Innovation
- création d'un fonds de prêt d'honneur innovation porté par Seinari

TRANSPORTS EN COMMUN

Signature du Plan de déplacements Inter-Entreprises de la CREA (PDIE)

Afin d'encourager les commerçants et artisans de Rouen et leurs salariés à se déplacer autrement qu'en voiture pour leurs trajets domicile-travail et professionnels, la CREA, l'ACAR – Vitrines de Rouen, la CCI et la TCAR souhaitent conclure un Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE). Ce plan comprend de nombreuses actions en faveur des transports en commun, du vélo et de la marche, destinées aux 252 commerçants et artisans adhérents des Vitrines de Rouen représentant 1 700 salariés.

Contacts

Marie MAHIEU-RIVALS
Attachée de presse CREA
02 32 76 69 03 / 06 20 87 51 83
marie.mahieu@la-crea.fr

Lorraine LUVINGISA
Assistante
02 35 52 68 18
lorraine.luvingisa@la-crea.fr